

RÈGLEMENT DE JEU CONCOURS **SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE**

ARTICLE 1

Ce jeu-concours est organisé par le Service de Santé Universitaire (SSU). Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 2

Ce jeu est ouvert exclusivement aux étudiants de l'Université Lumière Lyon 2, régulièrement inscrits pour l'année universitaire 2023-2024.

ARTICLE 3 : Durée et principe du jeu concours

3-1 Principe :

Il s'agit d'un jeu du bingo dont le principe est le suivant :

- Des grilles composées de cases avec des mots sont distribuées aléatoirement par les organisateurs,
- Des papiers comportant des mots sont rassemblés dans un sac, les papiers sont tirés au sort par les organisateurs,
- L'objectif est de remplir, à l'aide de gommettes, au moins une ligne de la grille distribuée et de crier « BINGO ».

Le jeu se déroule en deux manches, avec quatre lots principaux à gagner par manche.

3-2 Modalités de participation :

Pour participer, chaque candidat se présente sur le lieu de jeu et récupère auprès de l'organisateur, une seule et unique grille, ainsi que des gommettes.

3-3 Durée et localisation

Le jeu débute le 30/11/2023 à 12h30 et se termine à 14h30, à la salle polyvalente de la Maison De l'Étudiant.e, au 5 avenue Pierre Mendès-France, 69500 Bron.

ARTICLE 4 : Consignes techniques et remise du lot

Lorsque qu'un participant crie « BINGO », un membre de l'organisation vient vérifier que les grilles sont régulièrement remplies.

- Si cela s'avère exacte, l'associé remettra en direct le lot au gagnant,
- Si cela est inexacte, le jeu continu.

Pour que le carton loto soit gagnant, il faut impérativement que le dernier mot annoncé par le maître du jeu figure sur le carton.

Aucune égalité n'est possible, chacune des grilles étant unique.

ARTICLE 5 : Les prix

Prix attribués aux gagnants :

PRIX	MANCHE 1	MANCHE 2
GRILLE ENTIÈRE	Deux places à la Maison de la danse, carnet de coloriage mandala, trousse VOX et sac goodies	Kit de cuisine, carnet de coloriage mandala, trousse VOX et sac goodies
LIGNE N°1	Jeux mafia de Cuba, carnet de coloriage mandala, trousse et sac goodies	Jeux mafia de Cuba, carnet de coloriage mandala, trousse et sac goodies

LIGNÉ N°2 ET PLUS	Goodies	Goodies
--------------------------	---------	---------

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

Les prix seront annoncés en début de jeu, puis à chaque début de manches. Tout lot gagné ne sera ni remboursé ni échangé.

ARTICLE 6 : DCP

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel uniquement destiné à l'organisation du jeu concours. Conformément à la loi informatique Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'effacement et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication de ces informations, veuillez-vous adresser au délégué à la protection des données en justifiant de votre identité à l'adresse suivante : dpo@univ-lyon2.fr

ARTICLE 7 : Règlement des litiges

Le présent règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du règlement sera tranchée exclusivement par l'organisateur.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : actions.ssu@univ-lyon2.fr
Aucune contestation ne sera prise en compte sept jours après la clôture du Jeu.

ARTICLE 8 : Consultation du règlement

Un exemplaire du présent règlement est disponible et consultable sur demande sur le site <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/on-se-mobilise-pour-la-journee-mondiale-de-lutte-contre-le-sida>

Fait à Lyon

Nathalie DOMPNIER
Présidente de l'Université Lumière
Lyon 2

Et par délégation

Irène GAZEL
Directrice générale des services